

Réf: Dossier N° 113263

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « LE GROUPE EKB PRECELLENCE » en abrégé « EKB »

Siège social Abidjan, Port-bouet, ABIDJAN PORT-BOUET,
ANANI (CISSE de la paix) Lot 484, ilot 18 , Lot 484, Ilot 18

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/06/2022 , et enregistrés au CEPICI le 02/06/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LE GROUPE EKB PRECELLENCE » en abrégé « EKB »

Objet : Lotissement, Vente de terrains et biens immobiliers, Assainissement, Travaux publics, Prestation de services, Etudes, Construction, BTP, électricité, plomberie, Génie civil, Traitement d'eau, Topographie, Construction métalliques et aluminium, Import-export, post -tension, Diverses prestations.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Port-bouet, ABIDJAN PORT-BOUET,
ANANI (CISSE de la paix) Lot 484, ilot 18 , Lot 484, Ilot 18

Dirigeant(s): M KONAN N'GUESSAN DESIRE (COGÉRANT), M EKUHOHO KOSSI MESSAN (COGÉRANT), M BOUBEY OUMAROU IBRAHIM (COGÉRANT)

RCCM: n°CI-ABJ-03-2022-B12-03119 du 07/06/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°24455/GTCA/RC/2022 du 07/06/2022

